

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2014

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2014 APPROUVE LE 18 MARS 2014 PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2014.

La séance débute à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

Présents : Patricia ALTHERR, Christophe BRULHART, Claude CHAPPUIS, Pierre CUZIN, Eliane DALLEMAGNE, Anna DOUDOU, Pierre DUMAREST, Christian JOLIE, Jean-Charles MORANDI, David PERAY, Frédéric PERICARD, René VERNAY.

Absents ayant donné procuration : Romy LASSERRE SAINT MAURICE donne procuration à Eliane DALLEMAGNE.

Secrétaire de séance : Jean-Charles MORANDI.

Invitée : Charlotte BREUILH.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2014.

Jean-Charles MORANDI accepte la fonction de secrétaire de séance.

Pierre DUMAREST rappelle qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil municipal avant les élections, il souhaite que les rapports de commissions soient brefs. Il rappelle que le Conseil municipal se réunira à nouveau le 10 mars pour le débat d'orientation budgétaire à huis clos et le 18 mars pour voter le budget 2014.

S'il y a deux tours lors des prochaines élections, l'élection du Maire se fera le vendredi suivant l'élection soit le 4 avril à 19h30.

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 3 février 2014.

David PERAY demande à effectuer une correction page 1.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Commission finances (Jean-Charles MORANDI)

☞ Lecture des bordereaux de titres et de mandat.

Commission voirie-travaux-bâtiments (Jean-Charles MORANDI)

☞ Les travaux route de la Plaine se poursuivront sur les semaines 13-14 et 15. A Mucelle, plusieurs habitants ne sont pas contents des finitions. La Mairie a fait remonter ces informations à la CCPG.

David PERAY dit qu'il y a encore un mât sur le stabilisé qui ne fonctionne pas. Pierre CUZIN demande s'ils sont toujours sous garantie ? Pierre DUMAREST répond que oui, cela devient pénible.

Frédéric PERICARD demande qui décide de la pose des panneaux dans le village ? Il y a un nouveau panneau rue de la Craz concernant la fin de limitation à 30 km/h. Jean-Charles MORANDI répond que ce panneau avait été mis en place en 2012 dans le cadre de la réfection de la rue de la Craz, ce n'est pas nouveau. Patricia ALTHERR confirme qu'il y est depuis longtemps. Frédéric PERICARD signale qu'un panneau a été enlevé place du Poizat concernant le sens de circulation des véhicules. Patricia ALTHERR répond que le panneau a été enlevé à la demande de Mr CHARVET qui va faire des travaux sur sa grange.

Commission du personnel (Pierre DUMAREST)

La commission du personnel s'est réunie le 6 février et le 12 février 2014.

☞ Elle a étudié l'augmentation des horaires de deux agents, pour que cela corresponde au temps réel de travail.

☞ Une petite augmentation de salaire a été votée. Pour obtenir plus d'informations, Pierre DUMAREST demande aux élus de s'adresser à Charlotte BREUILH.

Commission Salle des Fêtes (Patricia ALTHERR)

☞ Le 20 mars, première réunion enclenchant les travaux de la salle d'animation. Rendez-vous à 14 h, tout le monde peut venir.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie ce jour concernant les travaux d'eaux pluviales de l'espace Sanfely. Trois entreprises avaient candidaté. C'est l'objet d'une délibération.

Jean-Charles MORANDI demande quelle est l'enveloppe budgétaire ? David PERAY répond qu'on est en dessous des prévisions. Claude CHAPPUIS confirme qu'on est en dessous. Pierre DUMAREST répond que Patricia ALTHERR et Jean-Charles MORANDI doivent faire le point sur cette question.

Commission bibliothèque (Anna DOUDOU)

☞ Trois réunions préalables à l'installation du chantier ont eu lieu le 17 février, le 26 février et le 3 mars. Le chantier a été installé ce jour.

☞ Il y a eu une réunion concernant l'ameublement de la bibliothèque. La Direction de la Lecture Publique (Conseil Général), l'association Point Virgule et l'architecte étaient présents. Le Conseil Général donnerait entre 2000 et 3000€ de subventions. Cette somme est peu réjouissante. Anna DOUDOU avoue qu'elle ne connaît pas à ce jour le montant de la somme nécessaire pour un ameublement minimum, elle va y travailler pour le budget 2014. Lors de son ouverture, la salle doit être fonctionnelle, même si on ne l'a pas encore tout équipée. Claude CHAPPUIS demande à combien Anna DOUDOU évalue cette somme ? Elle répond qu'un document va nous parvenir avec les calculs du Conseil Général, nous aurons plus d'informations à ce moment là.

☞ Anna DOUDOU a rédigé un règlement pour le fonctionnement pendant quelques mois de la garderie et la bibliothèque. Elle l'a fait signer aux différentes personnes concernées la semaine dernière.

Commission urbanisme (Pierre DUMAREST)

☞ La commission urbanisme s'est réunie le 6 février 2014 :

	Nature des travaux / Divers	Décisions
Permis de construire et d'aménager		
PA00107814B0001 SCCV Les Vignes du Consul	Rue des Fontanettes Zone UBc Aménagement et création d'un lotissement sur deux parcelles	Avis favorable
PC00107814B0001 CUZIN Gaël	Rue de la Maire Zone UA Construction d'une maison individuelle	Avis défavorable. Recevoir le pétitionnaire pour faire le point.
Déclaration Préalable		
DP00107814B0001 FLEURY Brigitte	341 rue des Fontanettes Zone UB Réalisation d'un bassin de 8mx4m, système de filtration des joyaux compacte, sans canalisation, ne nécessitant pas de raccordement à l'égout, filtre membrane en micro fibre.	Avis favorable.
DP00107814B0002 BONTRON André	278 Rue de la Mairie Zone UB Création d'un abri voiture	Demande de pièces complémentaires, précision concernant la gestion des eaux pluviales.
DP00107814B0003 BONTRON André	Rue de la Craz Installation d'un grillage et d'un portail	Mr BONTRON n'a pas attendu l'avis de la commission, tout est déjà en place. Avis défavorable. Les piliers sont trop hauts, le portail devrait être reculé.
DP00107814B0004 ZANCANARO	556 Rue de la Treille Zone UB Construction d'une piscine	Avis favorable.
DP00107814B0005 CHASSAGNOT	Chemin du Moulin Zone N Pose de panneaux photovoltaïques intégrés dans la toiture	Avis favorable.
DP00107814B0006 SCP MONOD-DALIN	Propriété consorts PICCI 159 Route de la Plaine Division d'un terrain en 3 lots	Demande de pièces complémentaires, précisions concernant les sorties des terrains.
DP00107814B0007 OSTINI	Chemin du Moulin Zone N Pose de panneaux photovoltaïques intégrés dans la toiture	Avis favorable
DP00107814B0008 MONIER Sylvain	Chemin des Sources Zone UBa + A Création d'un muret de 0.40x0.20 + Grillage d'une hauteur de 1m	Avis favorable
DP00107814B0009 MONIER Bernadette	Chemin des Sources Zone UBa + A Création d'un muret de 0.40x0.20 + Grillage d'une hauteur de 1m Pose d'un portail	Avis favorable
DP00107814B0010 LHOTTE Blandine	La vieille Cure 492 Rue de la Mairie Zone UB Création d'un accès, d'un mur de séparation, modification des	Un rendez-vous avec la propriétaire est prévu le 12/02/14 à 14H30. La Vielle Cure fait partie des bâtiments anciens protégés de Challex. En attente, il faut étudier le PLU.

	façades + régularisation de travaux effectués par les précédents propriétaires (non déclarés)	
DP00107814B0011 KARARA	91 Route de Dardagny Zone UB Agrandissent d'une fenêtre	Demande de pièces complémentaires concernant l'encadrement de la fenêtre et les matériaux utilisés.
DP00107814B0012 SCI INVESTIMMO	Les Baraques Zone UB Division d'un terrain en 2 lots	Avis favorable (attente avis du Conseil Général)
DP00107814B0013 PENSOVECCHIO	Chemin du Moulin Zone N Pose de panneaux photovoltaïques intégrés dans la toiture	Avis favorable
DIA		
DIA02	Vente FAVRE, Chemin des Carres, 365 000€	Non préemption
DIA03	Vente PICCI, Corbet, 610 000€	Non préemption
DIVERS		
PC DEBERNARD-COINTRE		Suite à notre visite, ils demandent un certificat de conformité pour leur maison. La commission est d'accord pour le leur délivrer.
Affaire BERRY		Cf. compte-rendu de Monsieur DUMAREST sur la médiation pénale.

Après l'explication de Pierre DUMAREST concernant l'affaire BERRY, René VERNAY dit qu'en fait on peut faire n'importe quoi sur du terrain agricole ? Il demande si la mairie a eu des nouvelles du consorts Cherbuin ? Pierre DUMAREST répond que non, il ne s'est pas manifesté. René VERNAY se demande quelle est la raison d'être d'une mairie si le maire ne peut pas avoir de répondant sur cette question ? A quoi sert la justice ? David PERAY suggère qu'on change d'avocat. Pierre DUMAREST précise que le procureur reconnaît que Mr BERRY a tort. Nous aurons des nouvelles de ce dossier d'ici 6 à 8 mois.

Commission commerce (Eliane DALLEMAGNE)

☛ Eliane DALLEMAGNE dit qu'elle a relancé les deux entreprises concernées par l'acoustique intérieure et l'aménagement de la placette. Mr VAURS a passé commande mais il n'a encore rien reçu. Frédéric PERICARD dit qu'il se moque de nous. Pierre DUMAREST ajoute que cette entreprise a touché son acompte le 8 janvier 2014, cela va faire 2 mois et rien n'est fait. Eliane DALLEMAGNE espère que les travaux seront achevés à la fin du mois de mars.

Commission communication (Christian JOLIE)

☛ Le Petit Challaisien n'a pas encore été distribué. Christian JOLIE demande si les élus ont des remarques sur celui du mois précédent ? RAS.

Commission vie associative (Christian JOLIE)

L'AG de la bibliothèque, le 18 février à 20h30 :

Eliane DALLEMAGNE et Christian JOLIE y étaient en tant qu'adhérent. Il y avait Christophe BRULHART, Claude CHAPPUIS et Pierre DUMAREST.

Avait vous quelque chose à dire ? Elles ont mesuré une augmentation de la fréquentation ; elle représente environ 17% de la population du village.

Un point a été fait sur leurs différentes activités sur les 3 dernières années :

- opération premières pages,
- présentation de l'expo sur le système solaire dans le cadre des biblioUnis, avec la CCPG
- reçoivent également les classes de l'école 1 fois par mois, ce qui occupe 3 personnes bénévoles de l'association

Il y a aussi GHL, institué en 2010 mais cela avait débuté en 2008.

Différents Travaux : 14-18 Challex dans la tourmente ouvrage en 2010

Il y a eu aussi la Plaquette sur les frontières.

Leur Objectif : recueillir des ouvrages sur la commune et ses habitants sur les grandes guerres, puis les valoriser. Il remercie les Challaisiens qui répondent aux appels lancés dans le petit Challaisien

Ils ont en chantiers :

- Une Expo en Nov sur la guerre de 14-18, cela fera 100 ans
- Puis aussi sur celle de 39-45, avec la rencontre d'habitants qui l'ont vécu

Pour revenir sur l'associations Point virgule, dernièrement, le plus gros du travail a été le déménagement des livres dans les armoires à la garderie. Une permanence sera tenue les mercredis après midi.

La cotisation reste à 18€, gratuit pour les enfants

Pierre DUMAREST remercie les agents communaux pour le rangement des livres qui a été très bien fait.

Il y a eu aussi l'AG de l'AAP, le 1 mars :

Le maire était présent.

Il y a différents travaux à réaliser à la salle st Maurice (muret, planché, chauffage).

Ils ont du annuler leur spectacle théâtral, il sera reporté en automne à St Jean de Gonville

Ils auront le four en avril et en septembre.

Il avait mis des observations sur leur demande de subventions. Nous allons les transmettre à la commission voirie (*sécurité à la sortie de la salle st Maurice et la porte de l'église à repeindre*)

Patricia ALTHERR a rendez-vous avec les représentants le 19 mars à 9h pour traiter de ces questions.

Elles ont bien reçu le courrier pour la vente de brioche, il leur a été indiqué qu'elles pouvaient se faire aider par une autre associations si elles le souhaitaient.

La prochaine AG, (à notre connaissance) :

AG de la Grappe, le 21 mars prochain.

Concernant les prochaines manifestations organisées par les Associations :

Le 9 mars, le botato organisé par l'AAP

Le 18 mars avec les enfants et le cortège déguisé de mardi gras

Le 25 mars la journée du Carême avec l'AAP des jeux seront proposé après la soupe.

Le 3 avril ouverture de la pétanque

Sinon il y a eu la vente de boudin à Mucelle,

Ce fut une réussite pour l'association.

☛ Projet graffittis de l'USC : le rendez-vous pour présenter ce projet aux élus a eu lieu le 17 février. C'est un excellent travail qui a plu aux élus présents. Ils envisagent de faire la même chose dans le couloir ; à suivre.

Commission Education (Anna DOUDOU)

☛ Concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il y a eu plusieurs réunions.

Le 13 février, le comité de pilotage a étudié les réponses du questionnaire qui avait été distribué aux parents d'élèves.

Le 25 février, il y a eu une réunion organisée par Familles Rurales à Farges concernant la coordination des différents comités de pilotage. On y a présenté des propositions d'horaires pour mutualiser les moyens en personnels ; les communes fonctionneraient par couple (une petite et une grosse commune) afin d'équilibrer les effectifs et les intervenants. Le 25 février au soir, Anna DOUDOU et le copil de Challex ont rencontré le copil de St Jean de Gonville (commune avec laquelle Challex serait couplée). Ils ont discuté de solutions pour harmoniser les horaires.

☛ La mairie a reçu un courriel de l'Education Nationale, les horaires que nous avons proposés pour la réforme ont été approuvés par le comité départemental : les TAP seraient de 15h45/16h30, quatre fois par semaine.

Les autres communes souhaitent faire 1H30, deux fois par semaines. Anna DOUDOU dit que cela fera au final seulement 1 heure d'activité entre la récréation, la mise en place de l'activité et le rangement.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 20 mars 2014 à 18h30.

Eliane DALLEMAGNE ajoute qu'avec la pratique, les horaires seront peut-être changés dans le futur.

☛ Le Conseil d'école a eu lieu le 18 février. Un point a été fait sur les effectifs et les activités de l'année. La directrice sera en congés de maternité au mois de juin, elle sera remplacée par Claire Letourneur pour la direction, mais pour l'enseignement, il faut demander son remplacement à l'Education Nationale. Anna DOUDOU rédigera un courrier pour l'Inspecteur.

Le calendrier des inscriptions 2014-2015 a été envoyé, deux demandes de dérogations ont été reçues.

Commission Affaires sociales (Eliane DALLEMAGNE)

☛ Une nouvelle réunion du CCAS aura lieu en mars, nous travaillons actuellement sur le budget.

Affaires intercommunales (Pierre DUMAREST)

☛ Le dernier Conseil Communautaire a eu lieu le 13 février. Il a été très rapide. Des décisions modificatives ont été votées, des conventions étudiées. Pierre DUMAREST liste l'ordre du jour. Il aborde le dossier concernant le Parc Aventure et la résiliation du projet, les installations seront démontées, le coût est de 150 000€.

Frédéric PERICARD dit qu'il a rencontré un des responsables de TerraCarta, ils avaient informé la CCPG qu'ils n'avaient pas le droit de faire ces installations. La CCPG était donc au courant. Jean-Charles MORANDI répond que la CCPG disait pour argumenter que la ville de Grenoble avait fait le même projet sur un site protégé et qu'il n'y avait eu aucun problème.

DELIBERATIONS

Délibération n°10-2014

Objet : Modification du tableau des emplois permanents.

Sur le rapport de Pierre DUMAREST,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Il est proposé d'augmenter les horaires de deux agents techniques sur la commune afin qu'ils n'effectuent plus d'heures complémentaires, désormais majorées.

Cette délibération propose de modifier deux postes :

- Agent chargé de l'entretien des locaux. Il est proposé de passer son poste de 28 à 32 heures à compter du mois de mars 2014.
- Agent aidant au fonctionnement de l'accueil périscolaire et de la cantine et effectuant le nettoyage de plusieurs locaux communaux. Il est proposé de passer son poste de 28,36 à 35 heures annualisées à compter du mois de mars 2014. Cet agent bénéficie des vacances scolaires de par ses horaires annualisés.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNE DE CHALLEX

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Grades ou cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
Service administratif Secrétaire de mairie dans une commune de moins de 2000 habitants Agent chargé de l'accueil du public et de l'état civil Agent chargé principalement de la comptabilité	 1 1 1	 Cadre d'emploi : attaché territorial Cadre d'emploi : adjoint administratif Cadre d'emploi : adjoint administratif
Service technique Agent chargé de l'encadrement de l'équipe technique et de l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts Agents chargés de l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts Aide au responsable de la garderie et de la cantine périscolaire, ménage	 1 2 1	 Cadre d'emploi : Contrôleur territorial, technicien territorial, agent de maîtrise territorial, adjoint technique Cadre d'emploi : adjoint technique Cadre d'emploi : adjoint technique
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Service technique Agent chargé de l'entretien des locaux	1	Cadre d'emploi : adjoint technique 32 H/semaine
Ecole, garderie et cantine périscolaire Responsable de la garderie et de la cantine périscolaire Auxiliaire de vie à l'école communale et à la cantine périscolaire	 1 2	 Cadre d'emploi : adjoint d'animation 24.00 H/semaine Cadre d'emploi : ATSEM – Adjoint technique 32.5 H/semaine

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les propositions et compléments tels que définis ci-dessous ;
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe ;

Délibération n°11-2014

Objet : Travaux d'assainissement de l'espace SANFELY – attribution du marché public.

Sur le rapport de Pierre DUMAREST,

Un marché à procédure adaptée, publié au BOAMP, a été lancé du 12 au 28 février 2014.

Ce projet concerne des travaux de canalisations des eaux pluviales à l'espace Sanfely dans le cadre de la construction d'une salle d'animation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 mars à 14h.

Trois offres ont été reçues, la CAO propose de choisir l'offre de l'entreprise HOFER Frères économiquement la plus intéressante.

LOT 1	69 516€ TTC	Entreprise HOFER
-------	----------------	------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la passation du marché mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à signer ledit marché

Débat :

Pierre DUMAREST précise que les fouilles en tranchées seront d'une longueur de 810 mètres pour 500 mm de diamètre et 1m80 de profondeur, il y aura 3 regards. Anna DOUDOU demande si l'on a l'autorisation des propriétaires où passera la canalisation ? Patricia ALTHERR répond que des courriers ont été envoyés, nous attendons des réponses. Christian JOLIE demande si toutes les entreprises ont eu le même cahier des charges ? Claude CHAPPUIS, David PERAY, Frédéric PERICARD et Pierre DUMAREST répondent que oui. Pierre DUMAREST rappelle que les propriétaires de parcelles ont 21 jours pour répondre au courrier sans quoi ce sera un accord tacite.

Délibération n°12-2014

Objet : Approbation du devis : déplacement d'un poteau incendie – SASSI BTP.

Sur le rapport de Jean-Charles MORANDI,

Vu le devis en annexe,

Dans le cadre des travaux réalisés route de la Plaine par la CCPG, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le devis pour le déplacement d'un poteau incendie situé actuellement sur la propriété d'un habitant de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (11 voix contre, 1 abstention, 1 voix pour) :

- **REFUSE** la signature du devis d'un montant de 1 995, 42€ TTC.

Débat : Pierre DUMAREST dit qu'il y a de nombreux poteaux sur des propriétés privées sur la commune, celui-ci peut y rester, il n'y a pas besoin de le déplacer. Il est contre cette délibération. Si on le déplace, il sera toujours sur une propriété privée. Jean-Charles MORANDI répond qu'il y a deux possibilités, soit le déplacer au fond de la propriété soit le déplacer sur le domaine public avec des protections. Pierre CUZIN répond que ce n'est pas possible. Jean-Charles MORANDI dit qu'il est contre le déplacement du poteau à l'intérieur de la propriété ; seulement, comme on fait des travaux, on pourrait en profiter pour le mettre sur le domaine public. David PERAY dit que plus loin, ce n'est pas public. Pierre CUZIN dit qu'il n'y a pas de place sur le

domaine public, il faudrait le mettre sur la route, au-delà du fossé c'est privé ! La commune ne doit rien payer pour tout cela. Jean-Charles MORANDI précise que le propriétaire n'a rien demandé, l'idée était juste de remettre les choses en ordre en déplaçant ce poteau sur le domaine public. Pierre CUZIN répond qu'il serait d'accord si on avait la place sur le domaine public, là ce n'est pas le cas. Claude CHAPPUIS dit qu'il aurait été bien d'en débattre en amont en commission voirie ; recevoir des mails, ça ne suffit pas. Jean-Charles MORANDI rappelle que l'on est en fin de mandat, il n'a donc pas fait de réunion. Claude CHAPPUIS répond qu'il a eu ce comportement tout le long du mandat. Jean-Charles MORANDI répond que c'est faux, actuellement, en fin de mandat, il y a assez de réunions comme ça.

Délibération n°13-2014

Objet : Approbation du projet : renforcement du réseau AEP – Route de la Plaine.

Sur le rapport de Jean-Charles MORANDI,

Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Gex, route de la Plaine à Challex. Il est proposé à la commune de profiter de ces travaux pour refaire la conduite d'eau pluviale, en mauvais état qui traverse le carrefour. La CCPG en profiterait pour changer le bout de tuyau d'eau potable, cela permettrait une baisse des coûts car nous partagerions le prix de la tranchée et du revêtement.

Le coût de ces travaux est estimé à 24 800€.

Si cette décision est approuvée par le Conseil municipal, un marché public sera lancé par la CCPG car le montant des travaux est supérieur à 15 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions) :

- **APPROUVE** le projet de renforcement du réseau AEP – Route de la Plaine.

Débat : Jean-Charles MORANDI dit que si on prend cet engagement, la CCPG remplacerait la canalisation d'eau potable, on partagerait les coûts pour la tranchée. Frédéric PERICARD demande avec qui cela a été vu ? Jean-Charles MORANDI répond : Mr BALE. Frédéric PERICARD demande si l'on a un écrit ? Jean-Charles MORANDI répond que non mais ils ont l'habitude de fonctionner ainsi. Jean-Charles MORANDI rappelle que si on accepte le principe d'effectuer ces travaux, il faudra faire un marché public. Pierre CUZIN ajoute qu'on avait renoncé à la traversée de route car c'était coûteux, quand il pleut cela déborde. Christophe BRULHART demande où ? Pierre CUZIN répond : vers le pressoir. Frédéric PERICARD s'étonne du prix. Jean-Charles MORANDI répond que la canalisation traverserait tout le carrefour jusqu'à la mise en aérien. On ne parle que d'eau pluviale. Pierre CUZIN dit qu'il s'agit des eaux pluviales qui partent de la mairie. Jean-Charles MORANDI ajoute que depuis deux ans il y a des débordements à cause des nouvelles constructions. David PERAY dit qu'avec un appel d'offre on risque de monter au dessus des prix prévus. Jean-Charles MORANDI répond qu'on a fait faire un devis à une entreprise, il n'y aura pas de problème. David PERAY avoue qu'on peut aussi avoir des devis moins chers. Pierre CUZIN dit que comme on fait des travaux route de la Plaine, c'est bien d'en profiter. Claude CHAPPUIS dit que si on fait un appel d'offre, on en a pour 15 jours voire trois semaines. Jean-Charles MORANDI dit que ça ne posera pas de problème car le chantier est actuellement arrêté à cause des vacances scolaires. Pierre CUZIN dit qu'il faut penser à l'avenir et le faire une bonne fois pour toute.

Délibération n°14-2014

Objet : Projet d'agrandissement de la bibliothèque de Challex.

Une délibération approuvant le plan de financement définitif de ce projet est nécessaire afin de pouvoir toucher la subvention du Conseil Général.

Le coût prévisionnel du projet, comprenant les travaux et la maîtrise d'œuvre s'élève à 411 607,52€ TTC.

Par courrier du 27 décembre 2013, nous avons appris qu'une subvention départementale nous était pré-réservée d'un montant de 47 700€ afin de nous aider à financer ce projet. Ce projet sera donc financé à hauteur de 363 907,52 TTC par la commune.

**Plan de financement définitif du projet
bibliothèque :**

	HT	TTC
Coût total des travaux	313247,95	375897,54
Maitrise d'œuvre	28568,01	35709,98
Total	341815,96	411607,52

Financement TTC

Mairie de Challex	363907,52
Conseil Général	47700
Total	411607,52

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement définitif du projet d'agrandissement de la bibliothèque de Challex.

Questions diverses :

☞ Pierre DUMAREST souhaite lire le courrier envoyé par M. BONTRON ; il demande un local et une chambre froide pour les chasseurs. Pierre DUMAREST l'a reçu avec Pierre CUZIN et Charlotte BREUILH. Il lui a demandé de se renseigner auprès de ses collègues. Pierre DUMAREST s'est renseigné, en général les communes n'ont pas de chambres froides, ce sont les agriculteurs qui leur en prêtent. René VERNAY dit que souvent, ils prenaient le camion frigo de l'Intersociété. Sanitairement, ce n'est plus possible. Pierre CUZIN dit qu'ils auraient dû faire leur demande plus tôt avant que le projet de salle des fêtes soit finalisé. Frédéric PERICARD dit que ça se fait actuellement chez HOFER. René VERNAY dit que la commune ne devrait pas toucher à ça, il y a trop de contrôle sanitaire. Patricia ALTHERR dit qu'ils avaient effectivement fait une demande pour un local dans la salle des fêtes. Anna DOUDOU demande si avant ils ne découpaient pas la viande aux pompes ? Pierre DUMAREST répond que maintenant ce n'est plus possible, il a fait souder les portes et fenêtres car on y avait trouvé des seringues. Les élus débattent des différents locaux possibles.

☞ Eliane DALLEMAGNE a un courrier de Romy LASSERRE SAINT MAURICE à lire car elle n'a pas pu être présente aujourd'hui : « Chères Colistières, chers Colistiers, je ne pourrai malheureusement pas être parmi vous pour cet ultime Conseil Municipal de notre mandat et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Aussi, je confie à Eliane le soin de vous lire ce message ...A l'aube de cette page qui se tourne, je ne peux m'empêcher de me remémorer nos débuts ... mes débuts ... au sein de ce Conseil Municipal de Challex. Je n'étais en effet Challaisienne que depuis 3 ans lorsque nous avons décidé de constituer cette liste réunissant toutes les bonnes volontés du village qui, toutes étaient animées par ce souci de l'intérêt public et attachées à l'idée de préserver l'identité de Challex. Y maintenir voire y développer sa place dans le contexte géographique et politique particulier du Pays de Gex, a en effet été notre unique motivation. Tout au long de ce mandat nous avons été confrontés collectivement à cette page blanche que nous avons à écrire ensemble et qui tantôt alimentait nos doutes, nos interrogations et nos divergences parfois, mais autour de laquelle nous avons su si bien nous rassembler pour tenter d'améliorer le quotidien de nos concitoyens avec les moyens qui étaient les nôtres. Bien sur, au moment du bilan, nous pouvons toujours nous dire que nous aurions pu faire différemment, mieux, autrement ... Mais la certitude que je garderai, c'est que nous avons œuvré avec notre cœur, qui a su souvent battre à l'unisson, pour le bien-être des Challaisiens. Je tenais, à travers ce message, à vous communiquer combien j'ai été heureuse de partager ces moments avec vous, combien j'ai été fière d'être à vos côtés. Certes, je n'ai pas toujours pu m'investir comme je l'aurais voulu, ayant par ailleurs des engagements professionnels contraignants. Pour autant, à chaque fois qu'il était possible, j'ai essayé d'intervenir dans les dossiers que nous avons eu à traiter, avec ce regard extérieur et dépassionné, en mettant au service de la commune mon expérience et ma sensibilité et je vous remercie de la place que vous avez bien voulu m'accorder. J'ai toujours eu un profond respect pour nos différences qui, j'en suis convaincue, ont enrichi ce Conseil. Une autre équipe va nous succéder et je forme le vœu que leurs débats et leurs actions se déroulent dans un même climat d'ouverture et de tolérance. Solidarité féminine oblige, je tiens en premier lieu à remercier Anna, Patricia et Eliane, sans oublier Charlotte, qui m'ont supportée souvent au téléphone et qui m'ont permis de continuer de suivre la vie municipale à distance. Christian, Claude, Christophe, Jean-Charles, René, Pierre Cuzin : vous m'avez beaucoup appris, dans tant de domaines...Merci de m'avoir acceptée. Une pensée particulière pour Fred à qui j'apporte mon soutien sans faille pour son admirable travail sur cette terre challaisienne. Qu'il soit certain que je continuerai à promouvoir ses produits... Enfin, Monsieur Dumarest, je n'étais peut-être pas toujours la meilleure conseillère mais vous avez néanmoins su me faire croire que vous aviez une oreille attentive à mes remarques et suggestions (!) Si vous avez été parfois malmené, je le déplore, mais à l'heure de ce bilan je pense que vous pouvez être fier d'avoir su embarquer à vos côtés toutes ces forces disparates et d'avoir tenu le cap du développement raisonné de Challex. Ma vie professionnelle m'a éloignée de ce village mais je resterai à jamais Challaisienne de cœur. Merci à tous et bons vents à celles et ceux qui signeront pour un nouveau mandat. Bien affectueusement...Romy »

☞ Patricia ALTHERR demande combien la commune a encore de crédits ? Jean-Charles MORANDI répond qu'il reste la Halle et la salle des fêtes, c'est tout. René VERNAY ajoute qu'il reste au moins 10 ans à payer pour la Halle.

☞ Frédéric PERICARD demande si quelque chose a été fait pour le problème d'eaux usées chez M. STOECKLIN ? Jean-Charles MORANDI répond que non pas encore, c'est à voir avec la CCPG par contre, cependant il a échangé des courriers avec M. DUCRET concernant ses arbres.

☞ Pierre DUMAREST fait tourner un tableau pour les permanences lors des élections municipales.

☞ Anna DOUDOU tient à remercier, elle aussi l'ensemble des élus et revient sur le travail effectué ensemble. Elle ajoute « *je nous dis à tous bravo ! car nous avons commencé dans une grande incertitude et nous avons tenu le cap !* »

Claude CHAPPUIS dit qu'il a une pensée pour deux collègues qui ont-elles aussi participé à ce mandat et qui n'ont pas été en mesure de le terminer: Rachel NABAFFA et Béangère BAERISWYL. Elles ont aussi bien œuvré.

René VERNAY fait le point sur sa participation à ce mandat, il n'a pas de regret, il s'était présenté pour éviter la tutelle, mais il est content d'en avoir fini. Jean-Charles MORANDI lui assure qu'il a beaucoup apporté à ceux qui ont travaillé avec lui.

Pierre DUMAREST remercie à son tour l'ensemble des élus pour leur investissement. Il souhaite 6 belles années à ceux qui seront prochainement élus.

Pierre CUZIN annonce avec humour qu'il fait un break afin d'être de retour dans 6 ans.

Prochaine réunion du Conseil le 18 mars 2014.

La séance est levée à 21h22.